

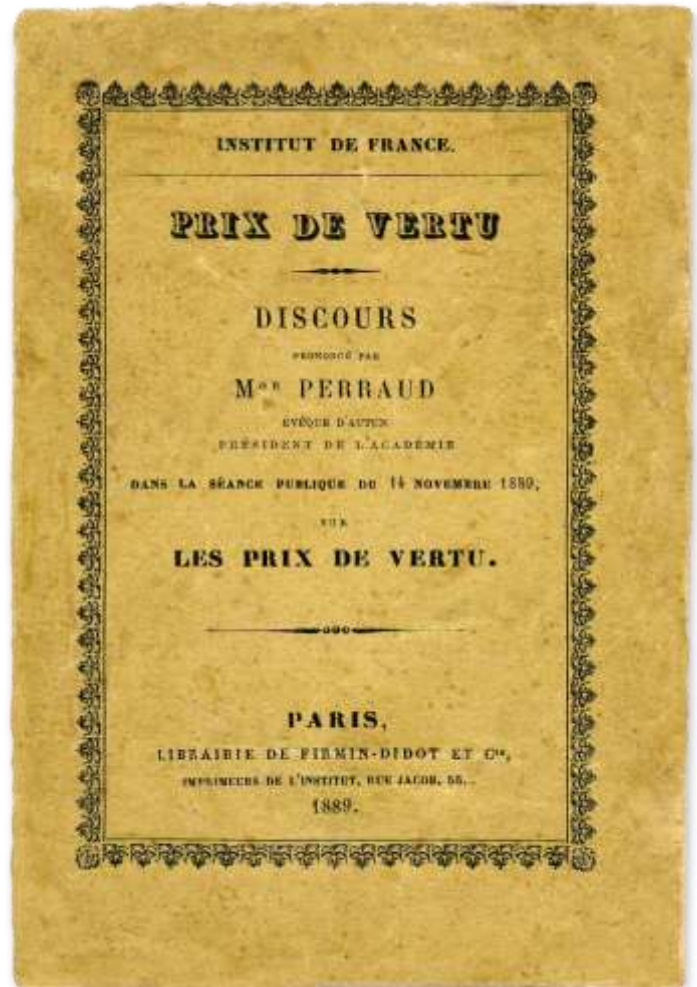
LE PRIX DE VERTU

Georges Audier, décédé aujourd'hui, m'avait remis, il y a de nombreuses années, un petit opuscule de plus de cent-cinquante pages, publié par l'Institut de France et reproduisant le discours prononcé par M^{gr} Perraud, évêque d'Autun, lors de la séance publique du 14 novembre 1889 sur les prix de vertu ⁽¹⁾.

Georges Audier me faisait observer que, parmi les bénéficiaires du prix de vertu cette année-là, figurait une Coyenne du nom de Marie-Thérèse BLED. – J-M.D.

M^{gr} Perraud, chargé du discours, précise : « Pendant le cours de 1888, l'Académie a reçu deux cent quatorze mémoires. Après les avoir comparés et classés, elle a décidé de donner quatre-vingt-six récompenses. [...] je causerai probablement une grande surprise quand je [vous] apprendrai que, dans la liste totale de nos prix, vingt-sept, presque un tiers, reviennent à des domestiques. » Sous la dénomination de prix de vertu, fut décernée à Marie-Thérèse Bled, pour son dévouement, un « prix Montyon », sous la forme d'une médaille d'une valeur de cinq-cents francs.

Des recherches effectuées auprès du service de l'état civil à Coye-la-Forêt, il apparaît que Marie-Thérèse Bled n'est pas née dans la commune et n'y est pas enterrée non plus. Mais on découvre que trois autres personnes portant ce patronyme se sont mariées à Coye. Sachant que toutes trois, Nicolas Auguste, Marie Virginie et Pacifique, étaient nées à Baisieux dans la Somme, respectivement en 1838, 1830 et 1825, on pouvait penser que Marie-Thérèse était de la même famille et de la même origine. Et en effet le registre des naissances de Baizieux indique qu'elle est née le 4 juin 1819 en cette commune et que Pacifique est sa sœur. Marie-Thérèse est restée céliba-



taire, entièrement dévouée à ses maîtres, et après leur mort, on ne sait si elle est retournée dans sa région d'origine.

Retour historique sur les prix de vertu

Jean-Baptiste-Antoine Auget, baron de Montyon (1733-1820), mécène humaniste, a effectué une importante donation à l'Académie française assortie de multiples conditions, dont celles-ci :

« 1° L'Académie française fera tous les ans, dans une de ses assemblées

publiques, lecture d'un discours qui contiendra l'éloge d'un acte de vertu.

2° L'auteur de l'action célébrée, homme ou femme, ne pourra être d'un état au-dessus de la bourgeoisie, et il est à désirer qu'il soit choisi dans les derniers rangs de la société. »

Il faut rappeler que nous sommes encore sous l'Ancien Régime. En deux mots, le prix doit revenir à une personne pauvre et vertueuse et sa conduite doit être édifiante.

Ainsi fut créé le prix de vertu (ou prix Montyon) en 1782. ⁽²⁾

Après l'interruption révolutionnaire, le prix de la fondation Montyon a été rétabli en 1819 et s'est perpétué jusqu'à nos jours. Paul Valéry, directeur de l'Académie, à qui était échue la tâche de prononcer le rapport sur les prix de vertu en 1934, disait ironiquement : « Cependant qu'il nous faut bien convenir que les noms de la plupart de nos confrères disparus ne sont pas à présent dans toutes les mémoires, le nom de Montyon sonnera sous ce dôme, jusqu'à la fin des siècles, chaque année. » ⁽³⁾

Le discours sur la vertu était destiné, dans l'esprit de son fondateur, à célébrer la vertu au sens vieilli du mot, dans le sens d'honnêteté, pudeur, sagesse ; ce mot a pris désormais le sens moderne d'énergie morale et de courage.



Médaille de Jean-Baptiste Marcel Pagnol lors de son discours en 1956 disant : il s'agit de récompenser « ces modestes héros de la vie quotidienne [qui] ne nous ont jamais rien demandé, et [qui] seront les premiers surpris d'être mis à l'honneur [...] ». ⁽⁴⁾

Marcel Pagnol lors de son discours en 1956 disant : il s'agit de récompenser « ces modestes héros de la vie quotidienne [qui] ne nous ont jamais rien demandé, et [qui] seront les premiers surpris d'être mis à l'honneur [...] ». ⁽⁴⁾

L'attribution de prix et la cérémonie qui l'accompagne sont toujours en vigueur ; en 2019, le discours a été prononcé par Alain Finkielkraut, philosophe, écrivain et producteur de radio.

Étude historique et sociologique sur les prix de vertu

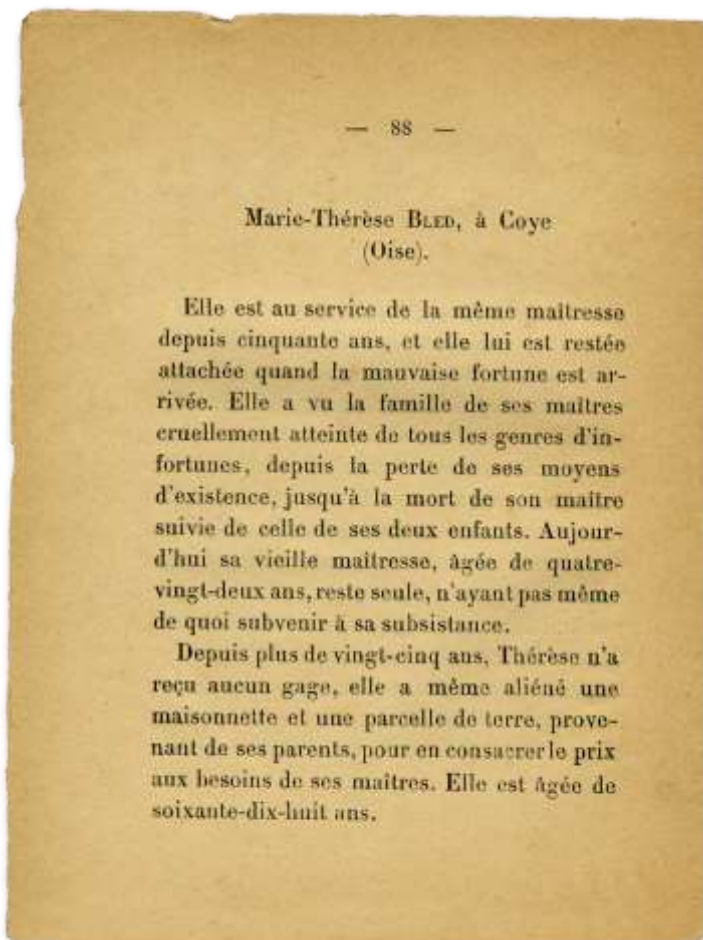
Frédéric Caille, maître de conférences en science politique à l'université de Savoie, a publié en 2006 un ouvrage intitulé « La Figure du Sauveteur - Naissance du citoyen secourateur en France, 1780-1914 » dont le deuxième chapitre est consacré aux prix de vertu :

« Ces récompenses, connues de chacun, mais peu flattées par les contemporains, parfois raillées, souvent délibérément ignorées, sont presque totalement oubliées de l'historiographie récente. »

Ces prix avaient pour fonction « la promotion du mérite indépendamment des caractéristiques de naissance, la validation de ce mérite confiée aux hommes de lettres, la préoccupation de l'exactitude biographique associée au recueil de vies exemplaires. Les prix de vertu inventent un "panthéon du peuple", de discours et de papier, en parallèle à celui de pierre qu'inaugure la France révolutionnaire dès 1791. » ⁽⁵⁾

Référence littéraire ⁽⁶⁾

Dans Madame Bovary, Flaubert raconte comment, lors des comices agricoles qui se déroulent dans la ville, un prix — inspiré des



— 88 —

Marie-Thérèse BLEU, à Coye
(Oise).

Elle est au service de la même maîtresse depuis cinquante ans, et elle lui est restée attachée quand la mauvaise fortune est arrivée. Elle a vu la famille de ses maîtres cruellement atteinte de tous les genres d'infortunes, depuis la perte de ses moyens d'existence, jusqu'à la mort de son maître suivie de celle de ses deux enfants. Aujourd'hui sa vieille maîtresse, âgée de quatre-vingt-deux ans, reste seule, n'ayant pas même de quoi subvenir à sa subsistance.

Depuis plus de vingt-cinq ans, Thérèse n'a reçu aucun gage, elle a même aliéné une maisonnette et une parcelle de terre, provenant de ses parents, pour en consacrer le prix aux besoins de ses maîtres. Elle est âgée de soixante-dix-huit ans.

prix de vertu de l'Académie — est remis à une nommée « Catherine-Nicaise-Élisabeth Leroux, de Sassetot-la-Guerrière, pour cinquante-quatre ans de services dans la même ferme, une médaille d'argent, du prix de vingt-cinq francs ! »

Chez Flaubert, ce prix de vingt-cinq francs est accordé à l'humble servante à la toute fin des distributions, et après des prix de soixante francs pour « élevage de race porcine » et autre « emploi de tourteaux de graines oléagineuses. »

« Alors on vit s'avancer sur l'estrade une petite vieille femme de maintien craintif, et qui paraissait se ratatiner encore dans ses pauvres vêtements. [...] C'était la première fois qu'elle se voyait au milieu d'une compagnie si nombreuse, et intérieurement effarouchée par les drapeaux, par les tambours, par les messieurs en habit noir et par la croix d'honneur du conseiller, elle demeurait tout immobile, ne sachant s'il fallait s'avancer ou s'enfuir, ni pourquoi la foule la poussait et pourquoi les examinateurs lui souriaient. Ainsi se tenait devant ces bourgeois épanouis ce demi-siècle de servitude. »

On peut imaginer que Marie-Thérèse Bled, personne bien réelle ayant vécu à Coye, ressemblait assez à Catherine Leroux, vivant en Normandie, personnage de fiction dont Flaubert dresse un portrait poignant de vérité.

¹ INSTITUT DE FRANCE, *Prix de vertu – Discours prononcé par M^{gr} Perraud, évêque d'Autun, président de l'Académie, dans la séance publique du 14 novembre 1889, sur les prix de vertu* – Imprimeurs de l'Institut, Paris – 1889

² <http://www.academie-francaise.fr/les-prix-et-fondations-prix-doeuvres/fondations-destinees-aux-actes-de-vertu>

³ <http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-prix-de-vertu-1934>

⁴ <http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-prix-de-vertu-2>

⁵ Frédéric CAILLE, *La figure du sauveteur : Naissance du citoyen secoureur en France, 1780-1914 – chapitre 2 : Des vertueux à tout prix : les métamorphoses de la « morale en action »* – Presses Universitaires de Rennes – 2006

⁶ https://www.ibibliotheque.fr/madame-bovary-gustave-flaubert-fla_bovary/lecture-integrale/page94

Jean-Marie Delzenne
et Jacqueline Chevallier

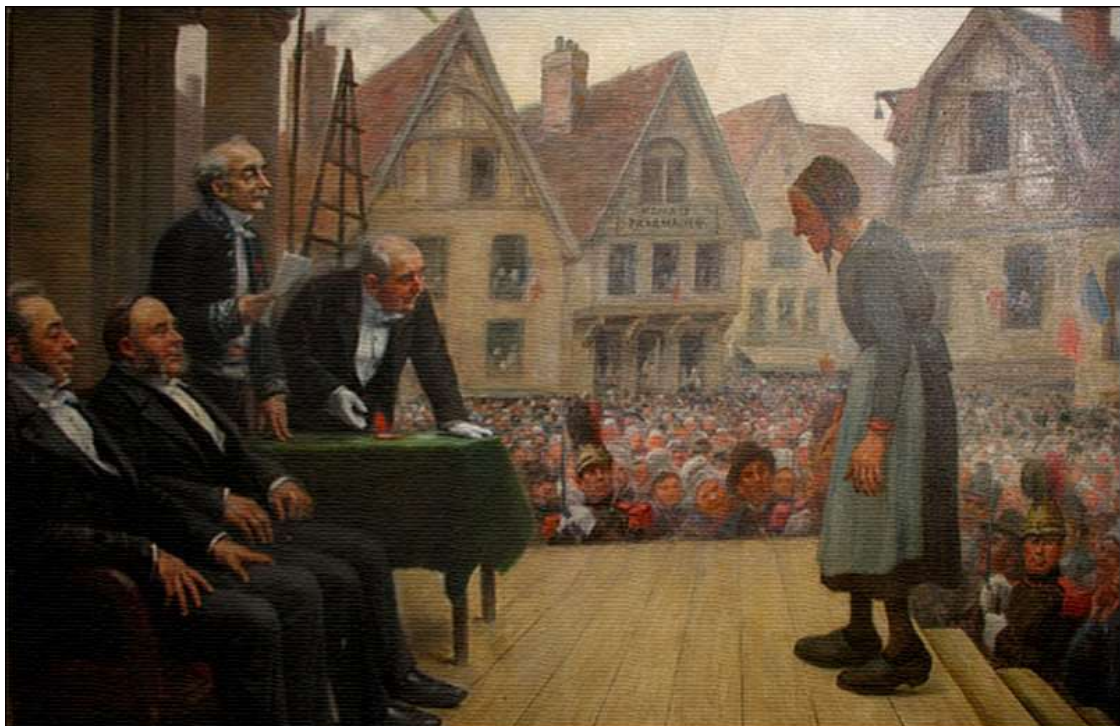


Illustration pour *Madame Bovary* par Henri Brispot, 1902 - Musée de Lisieux

La Sylve remercie le service de l'état-civil de la mairie de Coye-la-Forêt pour sa contribution à nos recherches.